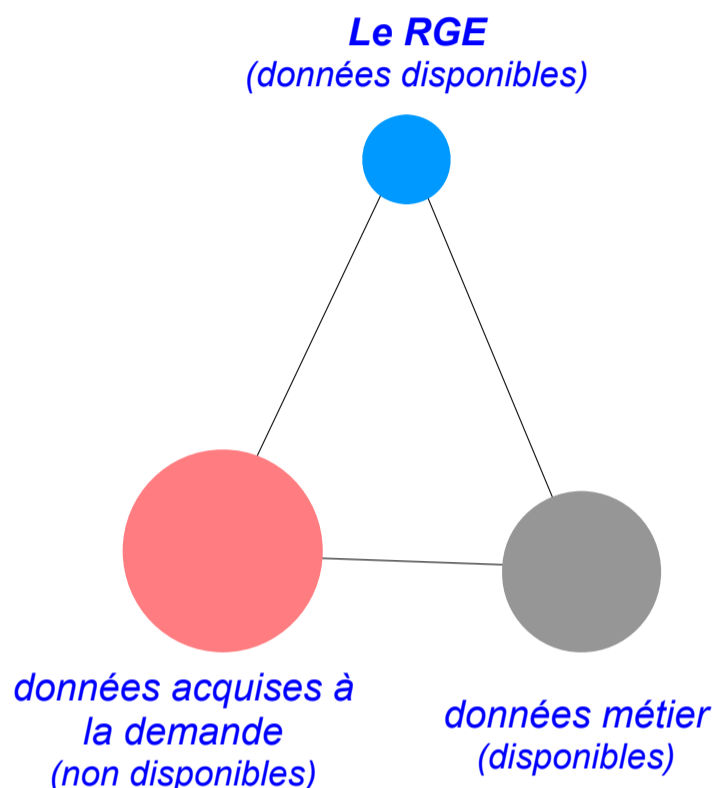




1. POURQUOI UN REFERENTIEL SPECIFIQUE A LA CUS ?

LE RGE : REFERENTIEL INSTITUTIONNEL DE L'IGN



Avantages

- acquisition peu onéreuse
- standard national

Inconvénients

- gestion de niveau national
- géométries incohérentes
- mise à jour non maîtrisée
- absence de données à très grande échelle
- inapproprié aux besoins d'intervention
- diffusion soumise à des droits
- **bilan d'exploitation élevé**

LE REFERENTIEL SPECIFIQUE DE LA CUS

Avantages

- couvre l'intégralité des besoins de la collectivité, y compris d'intervention (projets détaillés)
- mise à jour maîtrisée
- maîtrise des droits
- **garantit : l'interopérabilité des données, ainsi que la cohérence économique et juridique de l'Infrastructure Géographique.**

Inconvénients

- fait apparaître le coût des données géographiques

